

Saint-Thomas, 20 septembre 2021

Objet : AVIS IMPORTANT –Intégration de Merrill Allard Inc. par Harnois Énergies

Cher client,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'entreprise Merrill Allard Inc. a été achetée par Harnois Énergies et que **l'intégration des diverses activités de cette entreprise se fera le 19 octobre 2021**. Soyez assurés que vous continuerez d'obtenir un excellent service de la part de Harnois Énergies. Fondée en 1958, l'entreprise familiale a pour mission de fournir efficacement des sources d'énergie, des produits de spécialité ainsi que des services de qualité par une expérience d'achat conviviale.

Entente plan budgétaire

Veillez prendre note que pour que votre entente actuelle soit toujours en vigueur, Harnois Énergies doit obtenir votre consentement afin de pouvoir respecter cette entente.

Nous vous prions donc de bien vouloir **compléter le formulaire *Adhésion au débit préautorisé – Accord de DPA du payeur* joint à cette lettre et nous le retourner par la poste ou par courriel à transitions@harnoisenergies.com le plus rapidement possible**. Si nous n'avons pas de réponse de votre part, les paiements devront être effectués au terme normal indiqué sur la facture. Cliquez **ICI** pour accéder au formulaire.

Pour les prochaines saisons, sachez que Harnois Énergies vous offre l'opportunité d'étaler vos paiements de plan budgétaire sur 10 mois, soit en 10 paiements égaux de septembre à juin.

Nous vous remercions de votre compréhension. Sachez que l'équipe de Merrill Allard Inc. demeure en place et sera disponible pour répondre à vos questions. Toutefois, pour toutes demandes liées aux comptes recevables après le 19 octobre 2021, veuillez communiquer, de 8 h à 17 h, avec l'équipe de Harnois Énergies en composant le 450 759-7979 ou le 1 800 363-2712, poste 1040, ou en écrivant à transitions@harnoisenergies.com.

Meilleures salutations,

Département du crédit et des comptes recevables